Association des Paralysés de France

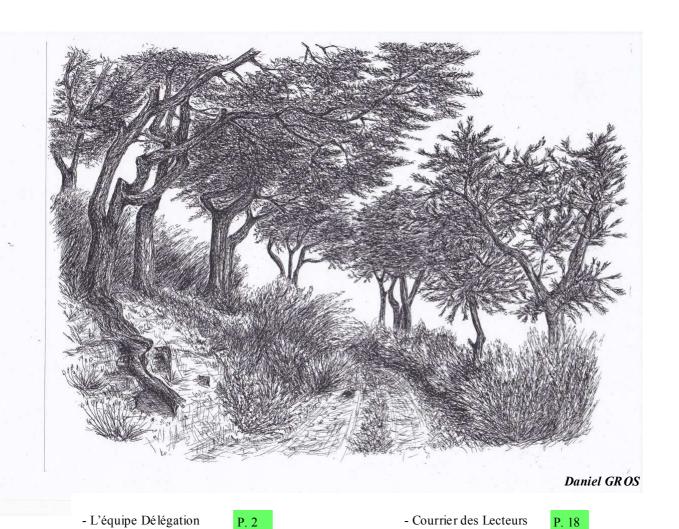
21bis, avenue Marcelin Berthelot 38100 Grenoble

Téléphone: 04 76 43 13 28 télécopie: 04 76 62 99 82 Blogs: http://dd38.blogs.apf.asso.fr/ E-mail: apfdd38@ free.fr

Nº 88







- Courrier Délégation

- Infos Loisirs

- A vos Agendas

- Petites Annonces

P. 19

P. 20

P. 23

P. 24



- Editorial

- Infos Délégation

- Infos Pratiques

P. 3

P. 5

P. 16

A.P.F

Représentante Départementale : Monique JACQUET Représentante Départementale Adjointe : Anne-Marie PETIT

Directrice de la Délégation Départementale : Rose-Marie CUEVAS

Tél .04 76 43 13 28 / Fax 04 76 62 99 82 / **Blog : http://dd38.blogs.apf.asso.fr/** Email : apfdd38@free.fr

Les numéros verts A.P.F (appel anonyme et gratuit)
Ecoute Handicap Moteur: 0 800 500 597 - A.P.F S.E.P: 0 800 85 49 76

Les sites d'information (voir le blog APF)

Maison de l'Autonomie (M.D.A)

Tél numéro vert : 0 811 001 407 et 04 38 12 48 48

Attachée de Dé légation :Michèle BLANC-BAYLE Comptable :
Aide - Comptable:Richard GARAMBOIS
Responsable des Adhésions:Jeannine SERVET
Chargés de mission Lois irs :Grégory GOURGUECHON HENNION et Danièle GARET
Chargé de mission Communication :Cyril LELY
Chargé de mission Ressources : Sebastien MOSCUZZA
Responsable du réseau bé né voles :Thérèse PATUREL Présence le lundi tous les 15 jours de 15 h à 17 h
Conseil Juridique :
Correspondants A.P.F: - à St Marcellin:
- à Tullins:Lucrèce GINESTE et Nadine GORGES
- à Echirolles:Marc FINOT : 04 76 09 50 15
- à Voiron:Monique JACQUET : 04 76 67 97 04
- à Fontaine :Monique COURBIN : 04 76 26 73 63
Antenne de Vienne
Secrétaire :Sophie GONNET
Chargée Mission Loisirs Ressources:Marie-Claude BORDE (04 74 53 11 32)
Permanences du Service Social sur Vienne Permanence téléphonique:
Mardi & Jeudi 9h-12h30 et 14h-16h30Tél. 04 74 85 71 09
Nadine de BRUL ER

LES MEMBRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

2, place du 19 mars 1962 - 38200 VIENNE

Tél - Rép. 04 74 85 71 09 - Tél - Fax 04 74 53 11 32

Mme JACQUET Monique Mme PETIT Anne-Marie	Tél. 04 76 67 97 04 Tél. 04 76 98 10 76
Mr BARNOUX Jean-Luc	Tél. 04 76 09 83 07
Mr BEAL Guilhem	Tél. 04 76 47 40 03
Mr CALY Jean	Tél. 04 76 09 41 88
Melle CHAZELET Isabelle	Tél. 04 76 70 43 59
Mr DERDERIAN Varoujan	Tél. 06 08 11 71 91
Mr GROS Daniel	Tél. 04 76 72 43 35
Mr GUYOT Sylvain	Tél. 04 37 05 24 59
Mme HANZO Georgette	Tél. 04 76 09 14 05
Mr MENEGHEL Victor	Tél. 06 45 92 18 32
Mme MOLLIER Chantal	Tél. 04 76 09 69 66
Mr MOTTIN Yvon	Tél. 04 76 25 63 67
Mme ROGER Léonie	Tél. 09 75 69 95 73
Mme VAURS Chantal	Tél. 04 74 97 38 23

LES MEMBRES DU CONSEIL APF DE REGION

Mme ROGER Léonie Mr MOTTIN Yvon

Service Social :

Assistants Sociaux :

Amandine BALMET

Permanence sur rendez-vous :

- Permanence:.....le jeudi 14h00 - 18h00

Bernard EPALLE

Permanence à Grenoble:	le mercredi 13h30 -18h00
- à Bourgoin:	le 1er jeudi du mois 9h30 - 12h00
- à Voiron:	le 2ème jeudi du mois 9h30 - 12h00
- à A.P.F. Industrie:	le mardi 14h00 - 17h00

Service "Aide Humaine":

Directrice: Marina GIROD de l'AIN

Tél: 04 82 40 02 20

Chef de Service: Michèle GIORDANO

16, rue Général Mangin 38000 GRENOBLE Tél: 04 76 88 16 50 Fax: 04 76 73 10 26

Groupe Relais de TULLINS

Permanence téléphonique

au 04 76 07 40 00

Lucrèce GINES TE et Nadine GORGES

tous les troisièmes mardis de chaque mois de 14h à 15h.

Groupe Relais de VOIRON

Permanence / Accueil: Monique JACQUET.

tous les premiers jeudis de chaque mois, de 14 h à 16 h.

Au Centre Social Charles BERAUDIER

6, avenue Jules RA VAT Téléphone : **04 76 67 96 10**



Monique JACQUET Représentante Départementale

« 2010, Colère noire! »

L'inquiétude de l'**APF**, l'an dernier, devant la politique inacceptable de régression sociale, s'est transformée **en 2010**, en **« COLERE NOIRE ».**



Noire, comme la couleur de l'horizon des personnes en situation de handicap et des personnes malades ou âgées.

Noire, comme la couleur des nuages qui s'alourdissent, en se chargeant de menaces, telles que la fin du plan personnalisé de compensation, le report de l'exonération de la contribution obligatoire pour les PME n'ayant pas le quota de 6% de travailleurs handicapés, les dérogations d'accessibilité sur les constructions neuves et existantes, les multiples démarches pour l'obtention de l'AAH et les longs délais d'attente, l'aide humaine et les difficultés de ses financements, les soins infirmiers avec le nombre d'AIS, plafonné à 12 par 24 heures ...

Noire comme la couleur de l'orage qui gronde de part et d'autre de notre pays, de régions en départements et qui a éclaté **samedi 27 mars 2010**, dans les rues des principales villes de nos régions et de **GRENOBLE**.

Noire, comme la colère des nombreux manifestants de l'**APF** et des diverses Associations représentant le handicap, qui souhaitent que les valeurs fondamentales de la **loi du 11 février 2005**, ne soient pas remises en cause.

2010 est l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

2010 est l'année de l'application de la Convention Internationale de l'ONU, relative aux droits des personnes handicapées.

2010 doit être l'année de la prise en charge réelle, par l'Etat, du handicap.

Nous avons proposé, sollicité, demandé, sans résultat, maintenant, agissons pour obtenir des conditions de vie, dignes de tout citoyen, pour faire reconnaître et valoir nos droits.

Ensemble, avec nos Associations partenaires, unissons nos forces, nos énergies pour combattre les injustices qui pénalisent les personnes les plus fragiles et pour obtenir la réalisation des promesses faites et l'application de la loi, afin que tous, nous ayons une vie décente et digne.

Chacun de nous est concerné et ce n'est que tous ensemble, que nous atteindrons ces objectifs, nos objectifs.

Ne restez pas isolés et passifs, rejoignez-nous à **l'APF**, pour qu'ensemble, nous soyons enfin écoutés et entendus. Venez nous parler de vos difficultés, dans les **groupes relais**, près de chez vous, car ce n'est qu'ainsi que nous avancerons.

2011 doit être l'année d'une vie meilleure pour nous tous, alors, préparons-la dès aujourd'hui, n'attendons plus!

Je vous souhaite un excellent été et de superbes vacances.

Monique Jacquet



Certains dysfonctionnements n'ont pas permis la parution de cet EDITO dans le « HANDISERE » n°87. Veuillez bien vouloir nous en excuser.

En 2010: vigilance et action.

Un an déjà que le dernier « HANDISERE » vous a été envoyé!

L'APF de l'ISERE, endeuillée par le départ de nos amis : **Joël CHAPRON, Joseph BERE et Jean-Pierre TRIPIER**, s'est mobilisée pour reprendre et poursuivre les actions qu'ils avaient entreprises, mais il a fallu une réorganisation et du temps!

Que s'est-il passé pendant cette année ?

L'inquiétude aussi bien à la Délégation qu'au siège de l'Association à PARIS, devient de plus en plus forte, devant les mesures gouvernementales qui pénalisent les personnes en situation de handicap et leur famille.

L'imposition des indemnités journalières versées aux salariés victimes d'accidents du travail, l'augmentation du forfait journalier, la création de la taxe carbone, l'instauration des franchises médicales, la participation forfaitaire, le déremboursement de certains médicaments, ajoutés à l'augmentation des produits de première nécessité, pèsent et pèseront lourdement sur le budget des personnes qui n'ont que l'AAH pour seul revenu.

Est-ce cela la solidarité nationale ?

Ces mesures d'intérêt général accroissent la pauvreté des personnes en situation de handicap et de ce fait, diminuent leur niveau de vie, déjà en dessous du seuil de pauvreté. Ce n'est pas l'augmentation toute relative de l'AAH qui contrebalancera ces dépenses obligatoires.

En 2012. son montant sera de 776 €!

La manifestation du **29 mars 2008**, les interpellations, les courriers, les demandes et les propositions de l'APF, demeurent à ce jour, sans réponse de la part du Gouvernement.

Les revendications de l'APF ont reçu un écho à l'Assemblée Nationale, le **3 juin 2009** à l'occasion du débat d'initiative parlementaire relatif au bilan de l'application de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Un député de l'UMP s'est adressé à **Valérie LETARD**, secrétaire d'Etat, pour évoquer ce fameux revenu d'existence personnel et pour proposer une réflexion sur un « système innovant et concerté permettant aux personnes handicapées de bénéficier d'un revenu d'existence qui soit digne de celles-ci ».

Le Président de l'APF, **Jean-Marie BARBIER** a adressé un courrier au Président de la République, le **13 octobre 2009**, dans lequel il demande « de prendre des initiatives pour mettre un terme à des situations inacceptables, notamment en matière de dépenses liées à l'accès aux soins » et de mettre en place « un comité interministériel sur les questions du handicap », dont il avait été question au mois de juillet.

En ce mois de **janvier 2010**, souhaitons que ces demandes soient prises en considération et mises en application, pour le respect des personnes en situation de handicap.

L'APF de l'ISERE restera vigilante et se tiendra prête à agir si cela est nécessaire, pour VOUS et avec VOUS. C'est cela la vraie solidarité.

Que **l'année 2010** réalise nos vœux associatifs mais également vos vœux plus personnels et surtout qu'elle vous apporte un peu de rêve, de bien-être et de bonheur.

« BONNE ANNEE » à Toutes et à Tous.

Monique JACQUET



Délégation

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL ... en BREF.

A quoi sert un Conseil Départemental ?

C'est une instance de l'APF qui a été mise en place en **2005**, dans chaque département et dont les membres ont été élus, pour 3 ans. Quatre ans dans l'Isère, parce que nous avons été un des premiers CD, à fonctionner et cela grâce à notre ami **Joël CHAPRON**.

Début **2009**, vous avez été sollicités pour voter le renouvellement de ses 15 membres, puis en **octobre 2009**, pour 4 sièges à pourvoir, qui étaient vacants.

Après les élections, les élus doivent s'engager par écrit à respecter :

- * les valeurs de la Charte de l'APF et celles du Projet Associatif,
- * le règlement de fonctionnement, qui leur a été remis.

Ils élisent à leur tour, un Représentant titulaire et un Représentant suppléant, qui devront travailler en étroite collaboration avec le Directeur de Délégation.

Il se trouve que dans notre département, la parité n'est pas respectée, puisque ce sont trois femmes qui remplissent ces fonctions.

Les membres du CD sont présents :

- * dans les Conseils de Vie Sociale des établissements de l'APF, pour défendre les droits des usagers.
- * dans les **Commissions Communales d'Accessibilité**, des villes de plus de 5 000 habitants (cf l'article à la page 12).
- * dans les **Commissions Intercommunales d'Accessibilité** des Communautés d'Agglomération ou des Communautés de Communes.
- * à l'O.D.P.H.I. Office Départemental des Personnes Handicapées de l'Isère, qui regroupe actuellement 73 associations de personnes en situation de handicap.
- * dans les **CORTA**: Commissions Territoriales se tenant dans les Maisons du Département, qui existent dans les 13 territoires de l'Isère et qui sont gérées par le Conseil Général. C'est au service « Autonomie » de la Maison du Département de votre territoire que vous devez vous adresser, pour obtenir un dossier de demande de carte d'invalidité, d'aides telles l'AAH, la PCH et tous les renseignements concernant l'aide et les services dédiés aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées.
- * à la **COMEX**, Commission Exécutive de la MDA.
- * dans des Conseils d'Administration de mutuelles, d'hôpitaux, de cliniques etc.
- * dans des Associations d'usagers : hôpitaux et autres.
- * auprès des municipalités pour l'organisation de manifestations locales, telles que « Le mois de l'Accessibilité » à GRENOBLE.
- * dans les Conseils de Quartiers des villes.

Les membres du CD participent à toutes les **manifestations festives organisées par la Délégation** : fête du sourire avec vente de fleurs, rallye - motos avec vente de brioches, fête de Noël, course pédestre, actions de sensibilisation au handicap et d'information sur l'APF, etc.

Ils rencontrent et interpellent les élus, les politiques et les décideurs. Ils interviennent et agissent pour que les Personnes en Situation de Handicap soient reconnues comme des Citoyens à part entière et qu'elles aient accès à tous les lieux, au travail, aux loisirs, aux transports, aux soins, à un revenu correct, à une vie décente, tout simplement.

Ce sont des bénévoles, qui donnent beaucoup de leur temps, de leur énergie, de leur vie, à l'APF.

J'oublie certainement leur participation à d'autres commissions, réunions, manifestations, rencontres, forums, mais je n'ai plus de place pour tout écrire !

Je suis certaine qu'ils me pardonneront, ainsi que vous, amis adhérents et lecteurs.

Monique JACQUET

Délégation



TRACT de la MANIFESTATION du 27 mars à GRENOBLE

AFIPAEIM - AFM - AFSEP - APAJH - APF - AMVH - Autisme V.I.E.S. -AVH - CDTHED - Envol Isère Autisme - Épilepsie France - ESAT APF - FNATH - France Alzheimer Isère - ODPHI - SEP Rhône-Alpes - UNAFAM

MANIFESTATION samedi 27 mars 2010

Rassemblement à 14h à l'anneau de vitesse de Grenoble suivi d'un défilé à 16h jus qu'à la Préfecture place de Verdun.

5 ans après la loi handicap du 11 février 2005 malgré les promesses et les effets d'annonce toujours rien ...voire moins !

2 ans après la manifestation du 29 mars 2008 qui a réuni 35000 personnes à Paris.

Les Associations déclarent l'année 2009 « Année noire du handicap » et qualifient les orientations politiques actuelles de régressions sociales. Elles appellent à des manifestations régionales dans toute la France le Samedi 27 mars 2010.

Précarité croissante et aggravée, système de santé remis en cause au détriment des publics les plus fragiles. Contexte économique toujours défavorable...

Les personnes en situation de handicap, les personnes atteintes de maladie invalidante, les personnes âgées n'ont pas vu leur vie quotidienne changer et s'améliorer et leurs revenus restent bien en dessous du seuil de pauvreté.

Stop à la précarité!

Oui à une véritable prise en charge du handicap!

Non aux mesures de régression sociale!

Oui à un revenu minimum d'existence égal au SMIC pour tous!

Oui à une véritable politique de l'emploi pour les personnes handicapées!

Nos Associations appellent à manifester :

- Pour l'alignement sur le SMIC de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA), et des minimum de pensions (retraite / invalidité).
- Pour la suppression de la prise en compte des revenus du conjoint/concubin/Pacsé dans le calcul de l'AAH et des autres allocations et pensions. L'examen des droits ne doit tenir compte que des revenus du seul bénéficiaire handicapé et de l'entretien des personnes à sa charge, quel que soit son lieu de vie (domicile propre, établissement, chez un tiers).
- Pour la suppression des franchises médicales, la suppression du déremboursement de nombreux médicaments, et la suppression de la fiscalisation des indemnités journalières perçues par les victimes du travail, soit 720 000 personnes par an.
- Contre l'augmentation des forfaits hospitaliers pour permettre aux personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes d'accéder aux soins.

 $\binom{6}{}$

Délégation

- Pour l'augmentation du plafond d'accès à la CMU complémentaire, permettant ainsi aux bénéficiaires de l'AAH ou aux personnes bénéficiant d'un droit analogue (invalidité, accident du travail ou vieillesse) d'en bénéficier.
- Pour une prise en charge et une gestion par l'Education Nationale d'un nombre suffisant d'auxiliaires de vie scolaires (AVS) permettant aux enfants handicapés une scolarisation en milieu ordinaire.
- Contre le report des sur-contributions financières dues par les entreprises qui ne respectent pas leurs obligations en matière d'emploi des travailleurs handicapés.
- Pour une politique de l'emploi des personnes en situation de handicap ayant les capacités de travailler.
- Pour une véritable impulsion politique pour « une France accessible à tous » sans dérogations sur le bâti ancien ou nouveau.
- Pour une prise en charge totale de la compensation du handicap : trop de dépenses restent à la charge des personnes et pour une égalité de traitement, commune à tous les départements.
- Contre le désengagement de l'Etat dans les moyens donnés aux Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) pour leur permettre un fonctionnement efficace et pérenne.
- Pour la création de structures adaptées, financées par l'Etat, pour les personnes handicapées qui en ont besoin.

Vous n'acceptez plus les conditions de vie faites aux personnes les plus fragilisées ?

Vous êtes inquiets sur les « réformes » de santé qui remettent en cause le droit à la santé pour tous ?

Vous considérez que nous n'avons pas le droit de sacrifier ceux qui ne peuvent pas ou plus travailler?

Vous défendez un modèle de société solidaire ?

Vous ne voulez être ni pauvre, ni soumis?

2010 est **l'année européenne** de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

2010 est aussi l'année de l'application de la **Convention Internationale de l'ONU** relative aux droits des personnes handicapées.

Soyez nombreux à venir nous rejoindre pour dire non à la politique de régression sociale actuelle!

Délégation



Manifestation du 27 Mars 2010.

La manifestation du **27 Mars 2010** à l'appel de « **Ni Pauvre**, **Ni Soumis** » a pu réunir dans notre département 200 personnes.

Les Associations:

AFIPAEIM - AFM - AFSEP - APAJH - APF - AMVH - Autismes V.I.E.S. -AVH - CDTHED - Envol Isère Autisme - Épilepsie France - ESAT APF - FNATH - France Alzheimer Isère - ODPHI - SEP Rhône-Alpes - UNAFAM - Les membres d'Alertes qui se sont joints au cortège et le soutien de Maurice BONNET, fondateur et membre du Collectif « Une société pour tous les âges. »

Tout le monde était là. Les adhérents, malgré la pluie incessante ont répondu présents au rendez-vous que nous leur avions fixé.

Dès le matin, un cortège de 180 motards a sillonné une partie du département, depuis TECHE jusqu'à GRENOBLE, en passant par St MARCELLIN, VINAY, TULLINS, VOIRON et VOREPPE. Les militants et adhérents de l'APF, avec les bénévoles de l'Association ont distribué des tracts sur l'ensemble du parcours, pour informer sur la situation de plus en plus précaire dans laquelle vivent aujourd'hui les personnes ne pouvant plus travailler, les personnes âgées, et toutes celles qui ont un revenu en dessous du seuil de pauvreté.

Notre appel a été lancé également auprès des politiques et des élus de ce Département.

Nous avons reçu le soutien d'Annie DAVID, Sénatrice, Louis MERMAZ, Sénateur, Guy FISCHER, Sénateur du Rhône et Vice-Président du Sénat, Georges COLOMBIER, Député-maire, Geneviève FIORASO, Députée, François BROTTES, Député, Jacques REMILLER, Député, Michel ISSINDOU, Député, Christophe FERRARI, Maire de PONT de CLAIX, Marcel REPELLIN, Maire de SEYSSINET-PARISET.

Sont venus à notre rencontre : Marie-Odile NOVELLI, Vice-Présidente de la Région Rhône-Alpes. Jean DUCHAMPS, Maire de VOREPPE, Nelly MARONI, représentant le Maire d'EYBENS, Stéphane GEMANNI, représentant le Maire de GRENOBLE.

Nous n'avons pas pu être reçu par le Préfet de l'Isère, le jour même mais Monsieur **Albert DUPUY**, nous a proposé un rendez-vous pour le **30 avril à 17H30** et nous y serons.

Sur le plan National ce sont 15000 personnes qui se sont mobilisées.

Côté Médias, FR3 Alpes et Rhône-Alpes ont couvert l'évènement sur le plan local, et bien sûr, France Bleue Isère et RCF qui nous ont diffusés sur leur antenne.

Délégation



Nous regrettons fortement que les médias nationaux soient si mal informés au point

d'annoncer qu'il y allait y avoir une augmentation de 25%, alors que cette augmentation a été prévue par

Monsieur **SARKOZY**, Président de la République, au début de son mandat.

Cette affirmation laisse entendre que le gouvernement a programmé une augmentation de l'AAH de 25 % à compter d'aujourd'hui, donc sur une période de 2 ans. En réalité, cette augmentation porte non pas sur 2 ans, mais sur 5 ans, puisqu'elle concerne la période 2007-

2012. Cela ne fait que 5 points par an, et non pas 12,5 comme annoncé! Nous sommes bien loin de la réalité!

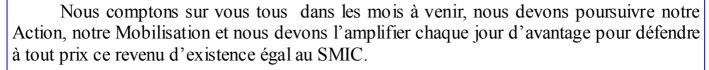


Notre mobilisation du 27 mars aura délivré un message fort que

cette évolution du montant de l'AAH est une hausse « en trompe l'œil ». Et que nous sommes particulièrement vigilants sur cette réforme de l'AAH pour qu'à court terme cela constitue une réelle amélioration, notamment en matière d'un meilleur cumul AAH/salaires. Et que nous exigeons une autre réforme : la

création du revenu d'existence. Ce message de notre
Président **Jean-Marie BARBIER**, pour vous dire et vous inviter à saisir toute opportunité pour poursuivre notre mobilisation, pour

continuer à saisir nos parlementaires et faire avancer nos revendications.







Délégation

Rallye-motos organisé par l'APF le 27 mars 2010

Plus de 160 motos, Side-car et Tryke se sont donné rendez-vous le 27 mars sous le signe de la solidarité pour dire non aux situations de précarité.

Ils sont partis de Têche où Monsieur le Maire avait mis à disposition café et brioches pour les recevoir, et sous la pluie ils étaient tous là présents au rendez-vous que nous leur avions proposé.

Une trentaine de personnes handicapées ce sont inscrites pour participer à ce rallye, pour enfin grimper sur ces belles bécanes et malgré la pluie, profiter de ces quelques moments de bonheur que tous ces motards ont pu leur offrir.

Bien sûr il y a les motos, le frisson que provoque cette aventure, l'émotion aussi de voir tout ce rassemblement, toute cette solidarité, mais aussi la gentillesse de ces aventuriers qui offrent de leur temps pour partager avec d'autres leur bonheur.

Ils sont passés par Vinay, Tullins, Vourey, Moirans, Saint Jean de Moirans, Voiron, La Buisse, Voreppe et Grenoble. Et nous voudrions remercier toutes ces communes et leur Maire qui nous ont permis grâce à leur autorisation d'organiser ce superbe cortège.

Ils ont sur leur passage vendu les brioches de l'APF et avec les adhérents et bénévoles de l'Association distribué les tracts d'information sur les conditions de vie des personnes handicapées ou âgées aujourd'hui en France.

Merci à la Gendarmerie Nationale et à la Police de Grenoble qui a encadré ce défilé, et merci également à tous les bénévoles qui ce sont mobilisés ce jour là, avant et après pour faire en sorte que cette opération soit une réussite.

Bien sûr, le beau temps n'était pas au rendez vous, mais là nous n'y pouvons absolument rien, la commande est passé pour l'année prochaine.

La ville de Grenoble a été d'un grand soutien dans cette opération car nous avons pu bénéficier de l'anneau de vitesse et par chance de la hall Clemenceau où nous avons pu nous restaurer et nous réchauffer un peu grâce à Madame Lacoste et Monsieur Mangano des services techniques de la ville. Je n'oublierais pas bien évidemment le groupe de Country Western Danse Compagnie qui nous a offert une demi-heure américaine des plus joviales.

Ce rallye est pour nous une opération pleine de convivialité et même si l'organisation est « titanesque » elle nous tient à cœur et nous espérons pourvoir la renouveler d'année en année et faire en sorte que les grands et les petits puissent y participer.

BRAVO à TOUS les MOTARDS et à TOUS CEUX QUI ONT PERMIS à l'ASSOCIATION des PARALYSES de FRANCE, d'OFFRIR ce BEAU MOMENT d'AVENTURE.

Rose-Marie CUEVAS



Délégation

Le rallye-motos 2010, en images.







SAMEDI 27 MARS 2010

Circuit motos APF Stop à la précarité







Départ : 8h30 Mairie de Têche

Parcours d'environ 60 KM

Contact : Sébastien MOSCUZZA Téléphone Bureau : 04 76 43 13 28 Mobile : 06 70 25 50 86



















Délégation

Commissions Communales d'Accessibilité (CCA).

L'article 46 de la loi du 11 février 2005 définit le cadre et les enjeux de l'accessibilité pour tous, qui est un droit fondamental :

- « Dans les communes de 5 000 habitants et plus, il est créé une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées, composée notamment des représentants de la commune, d'associations d'us agers et d'associations représentant les personnes handicapées. »
- « Elle établit un rapport annuel présenté au conseil municipal et fait toutes les propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant. »
- « Le maire préside la commission et arrête la liste de ses membres. »
- « Cette commission organise également un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées. »

En Isère, il existe 42 communes de 5 000 habitants et plus.

A ce jour, l'Association des Paralysés de France, est présente dans 22 Commissions Communales d'Accessibilité.

Le rôle des représentants de l'APF, comme celui des autres associations de personnes handicapées, qui sont présentes au sein des CCA, est de veiller à ce que la loi soit respectée et appliquée, que ce soit concernant le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics et des transports.

Les représentants dans les Commissions Communales d'Accessibilité doivent être vigilants à ce que les dates d'éché ance soient elles aussi, respectées.

En 2015, tout devra être accessible et en cas de non respect, des pénalités seront appliquées.

Les enjeux de l'accessibilité sont de répondre à une demande sociale, de favoriser l'intégration de tous et d'anticiper le vieillissement de la population.

Dans notre département voici la liste des représentants APF dans les CCA:

BOURGOIN-JALLIEU : Madeleine TOURNIAIRE / CLAIX : René GAVOILLE / DOMENE : Léonie ROGER CHAMP su DRAC : Anne-Marie PETIT et Abdenour AISSAOUI

La COTE ST ANDRE : Anne-Marie EYMOND / ECHIROLLES : Marc FINOT et Christian CHAPAT FONTAINE : Monique COURBIN-JACQUEMOND et Jean-Luc GENEVRIER / EYBENS : Rose-Marie CUEVAS

GRENOBLE = CGA : Daniel GROS et Jean-Luc BARNOUX

PONT de CLAIX : Anne-Marie PETIT / St ISMIER : Léonie ROGER

St EGREVE: Patrick FAUCHERON et Chantal BOUVARD

SASSENAGE: Jean-Luc BARNOUX / SEYSSINS: Jean-Luc BARNOUX / La TOUR du PIN: Franck SISTI

La TRONCHE: Chantal MOLLIER / TULLINS: Nadine GORGES et Lucrèce GINESTE

VIZILLE: Daniel GROS / **VARCES-ALLIERE** et RISSET: Angelo ALESSI

VILLEFONTAINE: Nadine BIGOT / VIF: Anne-Marie PETIT et Didier SCATTOLIN

VOIRON: Monique JACQUET et Florent PATRUNAU.

Les aménagements liés au handicap, tous types de handicap, relèvent d'une démarche de développement durable, qui reprend le thème de l'**Accessibilité Universelle**, c'est-à-dire « **L'accès à tout, pour tous** ».

Monique JACQUET

 $\left(12\right)$

Délégation

« Bouge les lignes! » : nouvelle signature de l'APF



Après « **Dépasser le handicap** » et « **On est tous faits pour aimer la vie!** », l'APF se dote aujourd'hui d'une nouvelle signature : « **Bouge les lignes!** ».

Dix années se sont écoulées depuis la dernière signature, dix années durant lesquelles l'APF s'est beaucoup transformée : mise en place d'une démocratie participative interne : élections de représentants des adhérents, porteurs des messages APF auprès des décideurs locaux, « Projet Associatif », « Acteur & Citoyen! », adopté en 2006, ou encore multiplication de prises de positions et d'actions de revendications : loi handicap de 2005, manifestation « Ni pauvre, Ni soumis », campagne, « Accéder7exister ».

Avec cette nouvelle signature, l'APF veut montrer son positionnement, tout en incitant le public à la rejoindre dans ses revendications.

« **Bouge les lignes!** » désigne l'action de l'APF, tant sur le plan politique que professionnel, qui aujourd'hui plus encore qu'hier, cherche à faire évoluer les mentalités, les comportements, les discours, les droits et la vie quotidienne des personnes en situation de handicap.

Le mot du Président de l'APF, Jean-Marie BARBIER, à écouter sur le lien suivant : http://www.dailymotion.com/video/xbxcs1 jeanmarie-barbier news

Devenez bénévole cet été, avec APF Evasion





800 bénévoles manquent encore à l'appel pour permettre à plus de 1400 personnes en situation de handicap de partir en vacances cet été avec APF Evasion! Si vous avez envie de prendre des vacances et vous rendre très utile, vous pouvez sans doute devenir bénévole avec APF Evasion cet été.

Le public visé ? Toute personne de plus de 18 ans dynamique et ouverte disponible deux à trois semaines.

Si vous êtes partant pour cette belle aventure, contactez: Christiane à la Délégation au 04 76 43 13 28 ou par mail, pour récupérer un dossier: apfdd38@free.fr

Délégation

SECURITE SOCIALE

Quand le gouvernement s'attaque aux accidentés du travail.

Dans un communiqué de presse intitulé « **Taxation des Victimes du Travail. Politique d'injustice sociale, le gouverne ment persiste et signe** », notre Direction Générale nous informe que le Ministre du budget se félicite d'avoir trouvé « une mesure de justice », en imposant fiscalement les indemnités journalières, versées au titre des accidents du travail, depuis toujours, exonérées.

Or Monsieur le Ministre devrait savoir qu'en 1946, lors du vote de la loi sur les AT, le législateur avait estimé qu'en matière d'accidents du travail, il entrait en ligne de compte une notion de réparation que le travailleur atteint dans son intégrité physique était en droit de bénéficier ; ce qui était éthiquement différent des indemnités journalières, servies au titre de le maladie. Gain estimé de l'opération : moins de 200 millions d'euros. Comparés aux milliards des niches fiscales et autres, voilà qui ne fait pas le compte.

Et notre siège d'ajouter : « Après l'instauration des franchises, voic i encore une mesure qui pénalise les personnes en situation de précarité sanitaire et sociale ».

Pour l'APF, il est incompréhens ible que l'on considère ces indemnités journalières, comme un banal « revenu de remplacement ».

Au milieu de cela, où est le principe de solidarité nationale ?

Cette mesure s'inscrit comme tant d'autres, dans le processus général de démantèlement de notre régime de Sécurité Sociale, pour lequel, il entre de moins en moins de cotisations dans les organismes de recouvrement. Et notre siège de poursuivre : « une chose est sûre : la France est en pleine régression sociale ».

Y. M.

Et la fête continue ...

Par un courrier **du 10 mars 2010**, notre siège nous fait savoir que pour 110 médicaments dits à « Service médical rendu faible », les assurés sociaux devront s'acquitter de 85% du tarif Sécurité Sociale, puisque la plupart des mutuelles ne prennent pas en compte cette différence.

On peut s'étonner que la commission compétente ait attendue aussi longtemps pour s'apercevoir que nous absorbions des médicaments aussi peu efficaces.

Ceci s'ajoute aux 192 médicaments déremboursés, en fin d'année 2009. Nous vous le disions antérieurement : « On veut anéantir notre système de protection sociale ».

Y.M.

Délégation

Témoignage: Une entreprise dans l'air du temps!

Voici l'histoire de Netquattro Sport, siège social de plusieurs e-boutiques de matériels de fitness qui un jour a parié sur l'emploi d'une personne handicapée (Lucrèce Gineste).

Mon arrivée à l'entreprise est allée comme sur des roulettes! Aucune marche comme obstacle déjà là j'étais rassurée. Pas de complications pour les tracasseries administratives pour l'accessibilité. Mon entretien dans une ambiance start-up, bureaux ouverts avec un brouhaha d'accents espagnols, Italiens, anglais, se termina par la signature d'un C.I.E. à temps complet.

Actuellement mon aventure continue depuis plus de 3 ans et demi. Je tiens à vous relater l'exemplarité de cette entreprise qui a accepté de façon tout à fait normale et spontanée l'insertion d'une personne en situation de handicap.

Ma fierté également d'avoir une vie professionnelle grâce à des esprits ouverts sur le monde ou la différence n'est qu'un enrichissement. Malgré cela, certaines personnes ont du mal à concevoir que vivre avec un handicap c'est vivre comme tous le monde et mon premier objectif est de leur montrer que cela existe!

Alors pour les convaincre, si j'y arrive un peu, voici des témoignages de quelques collègues de travail :

Isa – (service Logistique)

L'insertion d'une personne handicapé au sein d'une entreprise donne une image positive à la société et permet à cette personne de faire un bond en avant. En effet, celle-ci peut s'intégrer comme une personne « normale ». Je pense que cela est rassurant pour elle de savoir qu'on ne juge pas son handicap physique mais de ses capacités professionnelles.

JFC-(service commercial)

Très bonne expérience humaine et professionnelle qui contribue a donner plus d'humanité dans les relations entre tout le monde.

JC-(responsable achat)

Une personne n'est pas reconnue pas rapport à son handicap mais à ses compétences professionnelles. Chez Netquattro Sport, la diversité (qu'elle soit physique, ethnique, âge) est un de ses plus forts atouts.



Lucrèce GINESTE

Pratiques

CENTRE REGIONAL de DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE: CRDP

Enfin nous allons pouvoir entrer en toute sécurité et dans de bonnes conditions au CRDP de GRENOBLE.

Depuis plus de 20 ans que nous travaillons sur ce dossier, pour la mise en accessibilité de ce bâtiment dépendant de l'Education Nationale, le voilà enfin muni d'un ascenseur, de toilettes accessibles, d'un hall agréable, de mains courantes pour ceux qui y accèdent par les marches, d'une même entrée pour tous, d'une bibliothèque accessible et d'une salle de conférences.

Nous n'avons plus d'excuses pour boycotter, réunions et conférences qui se dérouleront sur ce lieu « Mythique », et nous allons enfin pouvoir lors de nos discours ajouter :

« Qu'enfin le CRDP est accessible sur Grenoble !»

Bien sûr, il reste à suivre la deuxième tranche des travaux, pour accéder cette fois aux étages et aux garages, afin de permettre aux personnes en situation de handicap, qui travaillent ou pourraient travailler dans ce lieu, de le faire dans les meilleures conditions

Le dossier est en cours et une réponse sur le financement de ces travaux devrait être apportée avant septembre.

Nous remercions les personnes qui nous ont accueillis, le **mar di 27 avril**, pour une première présentation. L'inauguration officielle aura lieu ultérieurement et nous serons bien évidemment présents.

Rose-Marie CUEVAS

A propos de téléphone portable.

(publicité non payée)



Un certain nombre de mobiles adaptés aux différentes pathologies, existe déjà.

Il nous a paru intéressant de porter à la connaissance de nos adhérents que le constructeur « **DORO** » venait de concevoir un nouvel appareil très simplifié.

Extrêmement ergonomique, il répond à de nombreuses attentes :

- clavier à grandes touches es pacées
- larges caractères,
- socle pour le rechargement
- menus clairs avec une navigation aisée

Par a illeurs, ce téléphone permet de souscrire à un service de **Télé-Assistance**, grâce à une touche dédiée, ceci 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. Il est utile également pour accéder directement à un serrurier, à un plombier ou à un électricien.

En cas de malaise, ce service peut vous envoyer des secours et prévenir vos proches.

Deux opérateurs proposent une option offrant la possibilité de joindre une plate-forme d'assistance :

« ORANGE » dont le service est assuré par « Mondial Assistance »

et « SFR » dont le service est assuré par « Europ Assistance ».

Yvon MOTTIN

16

Pratiques

Pour ce trimestre, un tour d'horizon des sites à visiter :



Autour des handicaps, de la langue des signes : l'humour sur le handicap!

http://meloelia.over-blog.com/article-l-oeil-et-la-main-aborde-l-humour-sur-le-handicap-45533148.html

Lien utile

Places de parking répertoriées dans toutes la France!

http://parking.handicap.fr/

Site à visiter

Collection de vêtements pour femmes!

http://www.erebia.fr/boutique/

http://www.habicap.com/

Lucrèce GINES TE

« Jaccede.com », pour une cité accessible!

Trouver un musée, accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, une chambre d'hôtel avec une salle de bains adaptée ou tout simplement une boulangerie de plain pied ... Sur « Jaccede.com », retrouvez plus de 11 000 bonnes adresses, partout en France!

Les lieux accessibles sont encore très rares en France. Pourtant ces établissements permettent aux personnes à mobilité réduite de vivre et de se déplacer comme tout le monde. C'est pourquoi Damien BIRAMBEAU a créé l'Association « Jaccede.com » et le guide Éponyme sur internet.

Basé sur l'entraide, « www.jaccede.com » permet à chacun de consulter ou d'inscrire à sa place, sur ce guide, tous les établissements qu'il connaît, en France et à l'étranger, en précisant leur niveau d'accessibilité (noté sur 10 points) et l'accueil réservé : bars, musées, écoles, bureaux de poste ou encore mairies, commissariats et tous types de lieux, permettant leur accès aux PMR.

Mouvement résolument positif en faveur de l'accessibilité, « **Jaccede.com** » compte aujourd'hui plus de 3000 contributeurs, appelés les « **Jaccedeurs** ».

Sur le terrain, cette Association organise **des Journées de l'Accessibilité**, ouvertes a tous, qui ont pour but de recenser les lieux accessibles d'une ville et de sensibiliser le grand public et les commerçants à l'importance de l'accessibilité.

Jaccede.com



Rejoignez le mouvement! Plus d'une quarantaine de Journées ont déjà eu lieu à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Toulouse, Grenoble, Strasbourg, Nice, La Rochelle ... En 2010, plusieurs journées sont Prévues, notamment à Montpellier, Rennes, Belfort, Bordeaux et Rouen. Si vous habitez ces villes, l'équipe « Jaccede » vous invite fortement à venir y participer et vous assure que vous passerez une très belle journée riche de rencontres!

Retrouvez toutes les informations sur l'Association sur le site : « www.jaccede.com ».

Vincent DARRE-PIERRAT

Courrier des lecteurs

UNE NOUVELLE PAGE DU LIVRE DE LA VIE S'OUVRE POUR MOI DIEU SEUL EN CONNAÎT L'HISTOIRE...

LE 10 JANVIER 2010

30 ans, jour pour jour que je suis à l'APF!!! Il est temps de tourner la page, d'ouvrir un nouveau chapitre du livre ...

Je vous écris une lettre que vous lirez peut-être sur votre « canard » préféré ... HANDISERE.

Dans la joie et remerciant Dieu de m'avoir gardée en vie aussi longtemps, soutenue et aidée en cela, depuis tant d'années par toute une ribambelle de BONS SAMARITAINS, je vous annonce que « ça y est! » je pars en retraite chez les Petites

Sœurs des Pauvres ... à LA TRONCHE.



L'Œil de Dieu



Je tiens à vous remercier de tout ce que vous avez fait pour moi ici, à l'APF depuis 30 ans ...

Mais comme dans tous lieux de vie à circuit fermé, une certaine lassitude, un certain agacement se fait sentir, malgré toutes les nouvelles têtes (dans le personnel et les résidents) apparues ... puis envolées.

La Maison de Lozère

J'en ai connu des tierces-personnes et des stagiaires !!!

Le FOYER a été un véritable « défilé de mode »!

Alors j'ai voulu changer moi aussi, et me voilà, après 30 ans de vie passée avec vous à l'APF, (rassurez-vous, on ne m'a pas mise sur le trottoir avec ma valise à la main!) partie dans mon île au sole il pour le temps de ma retraite ...

Pour l'instant, je me contente du soleil couchant sur la neige, au bord de l'Isère!

Ce n'est déjà pas si mal ...

D'autant plus que la maison est très vaste et que j'ai une belle chambre



Sans-Titre

JE DIS UN GRAND MERCI A TOUS ET A CHACUN EN PARTICULIER.



Marie-Thérèse BONNAL

Marie-Thérèse nous a quittés le Jeudi 29 avril à 19 heures, un Etre cher à nos cœurs. Tous les Amis de l'APF présentent leurs Condoléances à sa famille.

(tableaux peints par Maïté BONNAL)

Courrier Délégation

Les GROUPES RELAIS



TULLINS

Les news: En prévision du « Festival sur la route de Tullins » :

Nous allons nous adresser au Responsable du Festival, pour demander un cheminement accessible, jusqu'à la scène pour les Personnes à Mobilité Réduite et la réservation de places, non loin de la scène, afin de permettre aux personnes en fauteuil, d'assister aux spectacles car le public est debout. Une demande sera faite également, pour des toilettes accessibles.

Déplacement d'une place de parking « PMR »:

La place de parking « PMR », située place Docteur Valois à TULLINS, n'est pas proche des commerces et le cheminement en pente est diffic ile pour les personnes en fauteuil. Nous allons demander de la déplacer à un endroit plus accessible.

Vigilance pour la Commission Communale d'Accessibilité :

Les représentantes APF à la CCA de TULLINS, constatent qu'aucune réunion n'est prévue et elles vont relancer Monsieur le Maire, par un courrier.

Permanence téléphonique APF:

Nadine GORGES et Lucrèce GINES TE sont à votre écoute, les troisièmes mardis de chaque mois, de 14h à 15h, lors de leur permanence téléphonique au 04-76-07-40-00.

> A bientôt pour de nouvelles informations. L'équipe de **TULLINS** vous fait un petit coucou!





Permanence au Centre Social Charles BERAUDIER:

A la permanence qui se tient tous les premiers jeudis de chaque mois, de 14 à 16 h, Moni que JACQUET vous accueille. Elle en profite aussi, pour prendre contact par téléphone avec les adhérents de Voiron et des alentours.

Rénovation du hall du Grand Angle et de ses abords :

Les travaux ont commencé et les représentants de l'APF se sont montrés très vigilants pour que l'accessibilité soit conforme à la loi du 11 février 2005.

Par contre, il est indispensable de créer plusieurs places de parking « PMR », proche du bâtiment car en cas de neige, l'accès n'est plus possible aux Personnes à Mobilité Réduite. D'autre part, il n'est pas admissible que les PMR soient obligées d'aller stationner leur véhicule sur le parking du Mail, de traverser le cours Becquart Castelbon et d'emprunter la pente devant le Grand Angle, qui est un peu raide. Nous devons convaincre les élus.

Maison des Associations:

La Maison des Associations est une réalisation récente qui répond aux normes de l'accessibilité et pourtant, il n'est pas toujours facile d'y accéder! En effet, l'unique place de parking, réservée aux PMR, est trop souvent occupée par des voitures de valides.

Depuis mars, la porte d'entrée principale étant en panne, l'accès doit se faire par la porte située à l'arrière du bâtiment. Donc, il faut emprunter les escaliers extérieurs ou ... reprendre son véhicule pour se rendre dans la rue Haute, et trouver une place de stationnement, ce qui relève de l'exploit ou d'une chance inouïe!

Mise en accessibilité du Centre Charles BERAUDIER :

Un bureau d'études a établi le diagnostic et a évalué le coût de cette opération. Il semblerait que la municipalité donne la priorité à ce bâtiment, pour qu'il soit totalement conforme à la loi de 2005. N'oublions pas qu'en 2015, tous les bâtiments recevant du public, devront répondre aux normes d'accessibilité.

Infos Loisirs

C'est beau la vie

Par **Jean FERRAT**

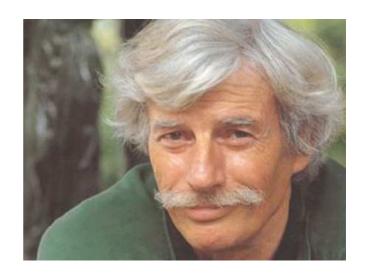
Album: Jean FERRAT - Vol. 2 (1999)

Le vent dans tes cheveux blonds, Le soleil à l'horizon, Quelques mots d'une chanson, Que c'est beau, c'est beau la vie!

Un oiseau qui fait la roue, Sur un arbre déjà roux, Et son cri par dessus tout, Que c'est beau, c'est beau la vie!

Tout ce qui tremble et palpite, Tout ce qui lutte et se bat, Tout ce que j'ai cru trop vite, A jamais perdu pour moi.

Pouvoir encore regarder, Pouvoir encore écouter, Et surtout pouvoir chanter, Que c'est beau, c'est beau la vie!





Le jazz ouvert dans la nuit, Sa trompette qui nous suit, Dans une rue de Paris, Que c'est beau, c'est beau la vie!

La rouge fleur éclatée, D'un néon qui fait trembler, Nos deux ombres étonnées, Que c'est beau, c'est beau la vie!

Tout ce que j'ai failli perdre, Tout ce qui m'est redonné, Aujourd'hui me monte aux lèvres, En cette fin de journée.

Pouvoir encore partager, Ma jeunesse, mes idées, Avec l'amour retrouvé, Que c'est beau, c'est beau la vie!

Pouvoir encore te parler, Pouvoir encore t'embrasser, Te le dire et le chanter, Oui c'est beau, c'est beau la vie!

Infos Loisirs

Holà! Prendr' la vie à rebours!...

Holà ! Mon cœur, qu'est-ce qui t'arrive ? Tu dors comm' si j'allais mourir! Je sens qu' tu vas à la dérive ? Il est bien trop tôt pour partir... Quitter tout ça, quell' idée folle! J'aurais trop d' mal à m'en aller... Moi qu' aim' la vie comm' un' idole Comment j' ferais pour m'en passer? J'aurais vraiment trop mal au cœur De tout laisser, et les mains vides Me retrouver comm' un grimpeur Avec la gueul' au bord du vide Sans rien à quoi me raccrocher... Comm' un qu'aurait perdu ses brèmes, Qu'aurait tout brûlé sans toucher... Devrait régler son dû quand même...

Alors j'arrête, je fais mon compte, Ça défile tout c' que j'ai raté... Y en a tell' ment que j'en ai honte, Et c'est la triste vérité... Je remonte jusqu'à mon enfance, Sauge, trèfle et sainfoin des prés. Je ne savais rien de ma chance. Ni du malheur qu' j'aurais après... Quand on a dix ans, la lavande, Ça vous prend le cœur d'un seul coup! Vous croyez qu'il faut qu'on les rende, Quand de sa vie on sent le bout, Tous ces souvenirs de l'enfance? Accumulés jour après jour ? Douceur d'agneau né en avance... Holà! Prendr' la vie à rebours!...

J'ai bouffé ma vie à ne faire Que quelques mauvaises chansons. Comme la Sein' va à la mer Ma vie s'en ira sans façon. La pag' sera tournée sans drame ; Pour se hâter de m'oublier On balancera dans les flammes Tout ce que j'aurai gribouillé... C'est ainsi qu'on se débarrasse De ce qui gonfle les tiroirs. Moi, mes souvenirs ont leur place Gardés au chaud dans ma mémoire : Certains ont déjà pris la route... j'ai mêm' du mal pour les r' trouver... La bonne vie est en déroute Et ça fait mal à en crever !... Oui, ça fait mal à en crever ...

Holà ! Prendr ' la vie à rebours !...

Jean-André FERRANTI

Le PRINTEMPS des

Sans rime ni raison.

Sans rime ni raison,
Le poète écrit sa chanson.
Et les portes de la poésie
Se referment derrière lui.
Alors, dans le miroir brisé
De son passé,
Il croit voir l'homme qu'il n'a pas été.
Il pleure sur des juillets ensoleillés,
Sur des champs de blés trop tôt coupés,
Où flétrissent des coquelicots,
Où se taisent les oiseaux.
Il pleure sur cet enfant trop jeune
Qui s'en est allé,
Arbre en fleurs, déraciné.

Sans rime ni raison,
Le poète continue d'écrire sa chanson.
Le temps d'avant, c'était le temps d'avant.
Dans sa tour d'ivoire,
Le poète voudrait encore croire
A de VRAIS espaces de liberté.
Et aux coups bas du destin,
Il répond par un signe de la main.
Malmené par la vie,
Faisant fi de sa souffrance,
Le poète jette son cri d'espérance.
Accablé par ses souvenirs,
Le poète encore répond,
Par une salve d'AVENIR ...

Yvon MOTTIN

Tous droits rásavás nour tous n

Loisirs



Atelier de Peinture sur Bois

7 Rue Jacques de St Georges 38260 La Côte-Saint-André

Peinture sur bois : décoration d'objets, de meubles ; petite exposition permanente. Stages de perfectionnement ou d'initiation, cours collectifs ou particuliers, en semaine ou en week-end. Stage d'été à la demande.

Tél.: 04 74 20 27 70

Web: http://www.atelierlacote.fr



Programme de formation Hand'Icare

Stages initiations et progressions à st Hilaire du Touvet organisé par le Comité Départemental de Vol Libre de l'Isère

http://federation.ffvl.fr/actus/programme-formation-2010

Jardin archéologique de Cybèle

A Vienne, à l'emplacement des anciens hospices, ce jard in présente les vestiges complexes d'un quartier de la ville galloromaine : arcades d'un portique du forum, mur en grand appareil d'une salle d'assemblées municipales, maisons et terrasses aménagées.

Jardin de Cybèle 38200 Vienne Tél. : 04 74 53 80 30

Ġ

Web: http://www.vienne-tourisme.com

Détente, Hammam!

A Rives : Pour tous ! Accessible bâtiment neuf! 302, Rue du Plan 38140 RIVES SUR FURE Tél : 04 57 20 50 28

http://www.lesthermesdusultan.com/les-thermes-du-sultan/Les-Thermes-Du-Sultan Accueil.php

SYM Concept

Organisateur de loisirs et de vacances, à la montagne, pour personnes handicapées ! 592 Route de la Combe à Zore
Chalet Clair Martin
74110 MORZINE

Tél: +33 (0) 811 03 75 09

http://www.symconcept.com/presentation-sym-concept/presentation.html

BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS!!

Lucrèce GINESTE



Loisirs

Adhésion gratuite à l'APF, pour les jeunes

Conditions requises pour bénéficier de l'offre :

- Être âgé de 18 à 25 ans,
- Ne **jamais** avoir été adhérent en 2009, ni les années précédentes.

Sous réserve que le nouvel acteur remplisse ces <u>deux conditions</u>, l'APF est en mesure de lui proposer également, et ce pour la 1ère année uniquement, un abonnement à Faire Face, au prix exclusif de 5 euros.

A VOS AGENDAS 2010

18 mai : Commission « Accessibilité » à 17h à l'APF

19 mai : Conseil Départemental APF de 15h à 19h30.

19 mai : Rendez-vous à 16h, en face de l'arrêt

« clinique Belledonne » à St Martin d'Hères pour le « Circuit sur accessibilité de la voirie. »

du 21 au 23 mai :

Tournoi de Tennis Handisport à la Plaine des sport, à GIERES.

29 mai : Opération « Fête du Sourire » à Grenoble,

Voiron, Tullins et Vienne.

2 juin : Comité de veille de l' ODPHI.

10 juin : Assemblée Générale de l' ODPHI.

16 juin: Conseil Départemental APF à 16h30

19 juin : Assemblée Départementale de l'APF

au Centre Théologique de MEYLAN

26 juin : Assemblée Générale de l'APF Nationale

en présence du Président de l'APF,

Jean-Marie BARBIER à ANNECY, Haute Savoie

29 juin : Commission « Accessibilité » à 17h à l'APF

1er juillet : Commission « Droits/Ressources et Logement »

à 17h30 à l'APF

5 juillet : Conseil APF de Région.

7 juillet: Conseil Départemental APF à 16h30



« Festival sur la route de TULLINS »

les 25 et 26 juin 2010.

Fermeture de la Délégation :

Le 13 et 14 mai 2010 Le 24 mai 2010

Le 15 et 16 juillet 2010 Et du 2 au 15 août 2010

Petites Annonces

L'APF organise des brocantes et ventes de vêtements, tout le long de l'année, pour alimenter son fonds social. Merci de continuer à nous apporter jouets, vaisselle, livres, vêtements en bon, état, à la délégation, afin de nous aider pour ces ventes.

Nous continuons à recueillir les fauteuils manuels et petit matériel médical pour en faire profiter les personnes handicapées sous forme de prêts ou de dons. Nous envoyons également tous les ans du matériel au Maroc, Algérie, Tunisie en fonction des demandes qui nous sont faites.

A vendre

« HONDA CIVIC »

Essence

Equipée système « **Kempf** », pour paraplégique. **Année 1997.**

152.000 km

Très bon état mécanique (Factures fournies)

Carrosserie un peu abîmée
Prix: 1 500 euros
Tél: 04.76.75.71.73

CARTON ROUGE

A la piscine universitaire, haut lieu du sport pour tous qui, n'a toujours pas d'appareil de mise à l'eau en état de fonctionnement, pour les personnes en situation de handicap, alors que ce matériel avait été financé, il y a plusieurs années de cela.

CARTON VERT

A la « Remise » qui emploie, grâce à sa récupération de vêtements, 34 personnes en Insertion et qui vient d'ouvrir un local entièrement adapté pour les personnes circulant en fauteuil électrique, à GRENOBLE, au 29 Avenue Général Férié.

HANDISERE - Sortie tous les 4 mois

Directrice de publication : R.M. CUEVAS - Responsable de Rédaction : M. JA CQUET - Saisie PAO / - Mise en page : C. LELY - Imprimerie : l'E.S.A.T. APF de Pré-Clou 19 avenue de Grugliasco 38130 ECHIROLLES

 \gg

ADHESION / ABONNEMENT - 2010 - 2011

Bulletin à retourner à : APF 21 bis, avenue Marcelin Berthelot - 38100 GRENOBLE

Prénom
le
25,00 € □
21,00 € □
nérents 31,00 € □